

Synthèse Thème N°8 : Autorité et participation .

Participants :

16 personnes réparties en **2 équipes** .

Moyenne **d'âge relativement élevée supérieure à 55ans**, avec des personnes présentes sur la paroisse depuis longtemps.

Tous engagés dans des services de l'Eglise à un moment ou à un autre.

Expérience synodale très riche avec des échanges toujours bienveillants et respectueux et une belle écoute des autres.

Le constat :

- **Paroisse dynamique, très organisée** avec beaucoup de laïcs engagés. Richesse très appréciée et reconnue en comparaison d'autres paroisses de province mais qui peut être démotivant car on ne sent pas de véritable besoin et il est difficile de trouver sa place dans une organisation en apparence « bien huilée ». Le côté « entre soi » peut aussi décourager certains.
- Paroisse avec **3 clochers et trois sociologies différentes** qui ont du mal à cheminer ensemble.
- **L'autorité ressentie en Eglise est principalement ecclésiale** . Impression d'un curé tout puissant qui a du mal à déléguer et à faire confiance aux laïcs .
- Parfois le prêtre est trop présent, veut piloter (imposer parfois)) et donne l'impression aux laïcs de n'être que des « petites mains » et parfois il sait donner la direction et déléguer.
- **Oser dire à un prêtre son désaccord pour un simple chrétien est difficile**, Il faut une sacrée énergie pour oser parler . L'autorité de celui-ci intimide et impressionne. Quand on se décide à le faire, nous avons le sentiment de ne pas être toujours écouté et parfois nous restons sans réponses. Mais souvent le dialogue permet d'améliorer les choses.
- **Une certaine autorité est indispensable pour avancer.**

Les attentes :

- **Un prêtre pasteur avec une autorité de service.**
- **Un prêtre qui délègue, qui fait confiance, qui valorise la place des laïcs** et le travail effectué.

- Un prêtre, déchargée de tâches pratiques, **disponible pour ses paroissiens** qui puisse se faire proche de chacun, engagé ou non.
- Une **reconnaissance des laïcs** et une formalisation dans leur appel.
- Une **autorité définie et partagée entre le curé et les laïcs**.
- Une visibilité des différents conseils.

Propositions et petits pas :

1) L'appel des laïcs :

- **Généraliser l'appel formel** des laïcs, sur une durée de 3 ans renouvelable 1 fois, lors d'une assemblée des responsables de services, avec des **missions mieux définies et une confiance verbalisée** clairement et une lettre de mission pour les services pertinents.
- Ne pas faire toujours appel aux mêmes et inviter des laïcs qui ne sont pas des habitués ou nouveaux et qui ont d'autres expériences à partager.

2) EAP/CP/CPAE

- **Développer la visibilité, l'engagement et la communication autour des 3 conseils** avec des comptes rendus accessibles et des missions expliquées à tous.
- Promouvoir **une EAP véritable équipe avec le curé**, et non au service du curé.
- A l'intérieur de l'EAP, **désigner des référents par service** chargés de l'accompagnement des responsables et du lien vers le prêtre, qui permette à l'EAP de prendre plus d'ampleur.

3) Le fonctionnement des services .

- **S'inspirer des structures RH du monde de l'entreprise** pour l'animation des équipes avec des règles de fonctionnement écrites et accessibles à tous, un bilan annuel dans chaque service , et une véritable évaluation des pratiques.
- Avoir un **véritable service com avec une équipe** qui rend visible ce qui se passe dans la paroisse.

4) Au niveau diocésain.

Que l'évêque ne donne pas aux prêtres diocésains des missions extra paroissiales qui pourraient être assurées par des laïcs et qui détournent les prêtres de leur présence en paroisse.